

Communiqué de presse - Conseil communal 25/04/2022

Hommage à Georges Goldine

Georges Goldine est né à Ougrée le 28 février 1934 et est décédé à Liège le 4 mars 2022.

Elu au sein du Conseil communal de Liège le 30 juin 1971 et installé comme Echevin, Georges Goldine sera réélu en 1976 où il s'occupera des Affaires économiques jusqu'à la fusion des communes de 1977. C'est en 1982, en qualité d'Echevin des Travaux et des Musées, qu'il déploiera toute sa passion pour la Culture.

Diplômé en Archéologie et Histoire de l'Art de l'Université de Liège, Georges Goldine était un passionné.

Pour Liège, rien n'était trop beau et il a écrit parmi les plus belles et les plus prestigieuses pages de notre activité culturelle.

Désireux de faire rayonner Liège parmi les villes francophones et à l'international, il y a organisé de grandes et belles expositions qui ont focalisé l'attention sur notre ville.

Féru d'art moderne et d'une grande éloquence, Georges discourait avec brio, sans aucune fêce et captivait toujours son auditoire.

C'est fort de cette volonté farouche de servir sa ville qu'il a réussi à monter des projets de grande ampleur.

Homme de culture mais également conscient du rôle d'émancipation que celle-ci peut avoir, ses expositions ont toujours trouvé écho auprès du grand public.

Qui n'a pas visité ou découvert Modigliani, Cézanne ou Chagall grâce à lui ?

Georges Goldine est toujours resté actif dans le monde culturel. Administrateur du Grand Liège, il continuait à soutenir sa ville chaque fois et partout où cela était possible.

Homme élégant, d'une correction et d'une fidélité sans faille, Georges Goldine s'est éteint à Liège, le 4 mars dernier.

Le Conseil communal présente à sa fille Sophie, ainsi qu'à ses petits-enfants, ses plus sincères condoléances et la reconnaissance de la Ville.

Hommage à Anne Fievet-Paglia

Née à Liège le 15 mars 1957, Anne Fievet-Paglia était une figure solaire du milieu militant liégeois.

Tout comme son frère, Adrien, qui fut Coordinateur du Relais Social du Pays de Liège, Anne a consacré sa vie d'adulte à promouvoir ses idéaux de justice sociale et d'émancipation de la personne.

Celle qui a débuté sa carrière d'éducatrice spécialisée dans un foyer d'accueil pour jeunes filles a ensuite dirigé un terrain d'aventures pour les jeunes avant d'en créer une fédération.

Développant une expérience complémentaire en animation et très impliquée dans la vie du quartier Sainte-Walburge, Anne coordonnera pendant plusieurs années les projets du « Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés » du quartier.

Ce qui la mènera tout naturellement vers le CRIPEL, où en compagnie de Marie-Jeanne Omari, elle développera les modèles d'intégration pour les personnes d'origine étrangère en lien avec le secteur associatif.

C'est riche de ses multiples expériences et armée de son envie farouche d'améliorer le quotidien des plus vulnérables qu'Anne deviendra conseillère socialiste de l'action sociale en 2013.

Elle a exercé son mandat avec la volonté de contribuer à l'évolution d'une société davantage humaine, solidaire, conviviale, interculturelle et égalitaire.

Le Conseil présente à sa maman, à son mari et à son fils Arthur ses plus sincères condoléances.

Recommandations du Conseil de la Nuit

Après 2 années principalement marquées par les mesures restrictives imposées notamment au secteur Horeca, les pratiques tant des professionnels que des usagers sont profondément et durablement impactées.

Les questions liées au consentement, que ce soit en termes de prévention ou de réaction, prennent une dimension encore plus importante après les vagues de dénonciation de comportements inappropriés issues du mouvement « Balance ton bar ».

La relance d'activités nocturnes et festives à Liège doit tenir compte de tous ces changements et s'accompagner d'actions concrètes pour promouvoir la qualité du vivre-ensemble.

Une Charte de la vie festive évaluée chaque année

Alors que Liège a développé dès 2015 une Charte de la vie festive, il apparaît désormais nécessaire de la faire évoluer sur base de nouveaux critères. Afin de rendre la Charte plus efficiente, les engagements de chaque partie seront constatés annuellement grâce à une grille d'évaluation.

« Non, c'est Non ! »

Le Conseil de la Nuit poursuit la diffusion du message « Non, c'est Non ! » en l'adaptant aux différents publics ciblés (jeunes, étudiants, adultes, victimes potentielles, auteurs potentiels). En 2021, des outils de prévention ont été développés à destination des étudiants en collaboration notamment avec l'AGEL. En 2022, les publics ciblés seront les adultes ainsi que les auteurs potentiels.

Des propositions de collaboration ont également été adressées à des collectifs de lutte contre les discriminations de genre afin de développer des outils répondant aux attentes de chacun.

Pour des nuits en sécurité, tous les partenaires se mobilisent

Si la reprise de la vie festive est à la hauteur de la réputation de la Cité ardente, les problèmes de sécurité ont également fait leur retour.

La collaboration entre les acteurs de la nuit et la Police se poursuit. Des réflexions sont initiées pour permettre d'atteindre un équilibre de rentabilité des établissements tout en améliorant la sécurité des usagers dans un contexte où l'effectif policier est fortement sollicité sur de nombreuses missions.

Pour une vie festive respectueuse de l'environnement

A Liège, lors des jours de forte affluence, le service Propreté estime que ce sont environ 60.000 gobelets à usage unique qui sont jetés par jour dans les zones festives (ce qui correspond à 50 sacs poubelle de 60l). Nombre d'entre eux sont abandonnés sur la voie publique, ce qui représente un coût d'élimination important et mobilise des ressources de nettoyage supplémentaires, en plus du coût environnemental.

Alors que l'interdiction de gobelets à usage unique est entrée en vigueur en Wallonie le 1er janvier 2021, force est de constater qu'il est difficile économiquement pour les exploitants de l'appliquer.

Le Conseil de la Nuit, le service Propreté et les exploitants Horeca réfléchissent à la manière de développer une gestion de gobelets type éco-cup à l'échelle des zones festives et ce, dans le respect des prescrits de l'AFSCA.

Ce projet participe aux engagements « Commune zéro déchet » du Collège et de la motion zéro plastique votée, par le Conseil communal à l'unanimité, en mars 2019.

L'ensemble des recommandations du Conseil de la Nuit est disponible ici :

[CDN – Plan d'action 2022](#)

Rénovation du parc Clajot – Phase 1

Le Collège présente au Conseil le dossier relatif à la première phase de la rénovation du parc Clajot. Il s'agit principalement du réaménagement du cœur du parc.

Le parc Clajot constitue un vaste site arboré de 3,5 hectares, dans le haut du quartier Sainte-Marguerite, à l'intersection des quartiers Molinvaux et Sainte-Walburge. Outre le parc, le site comprend également une plaine de jeux (la plaine Jean Clajot), un espace dédié au sport devant le hall omnisport situé à proximité de la rue des Œillets, un terrain multisport et une zone collective à aménager au sud du site.

Très attractif tant par sa qualité paysagère que par son potentiel de biodiversité et la multitude des activités possibles, le parc Clajot mérite clairement un réaménagement et une rénovation en rapport avec les souhaits des riverains et usagers divers.

Une dynamique participative exemplaire.

Préalablement à l'adoption du projet de remise en état du parc, Roland Léonard a souhaité mettre en place un processus participatif au cours duquel tous les riverains et usagers intéressés étaient réunis afin de partager leur ressenti et d'émettre leurs suggestions.

A ce titre, deux réunions spécifiques ont été organisées en novembre et décembre 2021. La première réunion s'est tenue in situ le 13 novembre dernier. Il s'agissait d'une première rencontre sous forme de découverte commentée du parc. Plusieurs dizaines de participants se sont ainsi rassemblés dans la salle de sports de la rue des Œillets pour assister à une première présentation de la réflexion en cours sur la rénovation du parc. Outre les nombreux riverains, des représentants de la Commission de rénovation urbaine, des diverses associations de l'école Naniot ainsi que des membres des Comités de quartier concernés avaient également répondu à l'invitation.

Au cours de la rencontre, les participants ont pu mettre en évidence les éléments positifs à conserver et à valoriser ainsi que ceux qui nécessiteraient une intervention. Des thématiques telles que les pratiques sportives et ludiques, les cheminements et connexions ainsi que le patrimoine naturel et construit étaient priorisées comme cadre de réflexion, avec l'objectif de définir les arcanes majeurs du projet.

Le 9 décembre dernier, une nouvelle réunion en visioconférence était organisée et le Bureau d'études de la Ville a pu présenter le projet d'aménagement issu des échanges pratiqués lors de l'atelier précédent. L'esquisse de ce projet participatif a remporté l'adhésion des participants.

La rénovation du parc Clajot.

La première phase des travaux de rénovation du parc Clajot concerne sa partie centrale située au nord de la rue des Œillets. Il s'agit notamment de la création d'une place devant la salle de sport, sur laquelle seront implantés des massifs de végétation. Le dossier comprend aussi la restauration du kiosque, la création d'une aire de jeux pour les petits et l'aménagement d'un terrain dédié à la pétanque. A l'emplacement de l'actuel terrain multisport, une aire de pique-nique sera créée.

Tous les cheminements de la zone seront réaménagés afin d'en garantir un confort et une accessibilité idéaux. La végétation locale bénéficiera également d'un entretien en profondeur et d'améliorations visant à en accroître la biodiversité.

Un budget conséquent et une volonté de concrétisation rapide.

Le budget relatif à cette première phase de travaux représente un montant de 837.000 €. Intégrant le programme régional de Rénovation urbaine, ce budget est subsidié à hauteur de 90% par la Région wallonne. Le marché de travaux sera attribué cette année et le chantier est programmé pour 2023.

Le marché de travaux relatif à la seconde phase sera lancé l'année prochaine et bénéficiera d'une intervention régionale dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV). La demande de subside est en cours.

Projet de rénovation aussi pour le hall omnisport du complexe Clajot.

Situé dans la rue des Œillets, le hall omnisport est principalement dédié aux arts martiaux, à la boxe, à la danse, au badminton et au sport scolaire. Le projet consiste à procéder à une rénovation énergétique du bâtiment. Il s'agira ainsi de l'isolation des façades et de la toiture sur laquelle seront posés des panneaux solaires photovoltaïque, avec pour objectifs prioritaires la réduction des émissions et les économies d'énergie.

Cette intervention d'importance représente un budget de 314.000 € avec un subside régional de l'ordre de 80% dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV). La rénovation du bâtiment devrait démarrer en 2023.